

sources et du ministre des Finances (M. Turner). Au lieu de se chamailler à propos de revenus et de s'inquiéter pour savoir quelle sera la part des provinces productrices et la part des provinces consommatrices, ils devraient essayer de s'entendre. Il y a d'autres gens compétents au sein des autres gouvernements du Canada. Ce sont d'aussi bons Canadiens que ceux qui viennent de Toronto Rosedale.

L'occasion qui s'offre à nous ne durera pas toujours. Il faut donc nous hâter d'en profiter. S'il se donne la peine de réfléchir, tout Canadien sensé conviendra que le moment est venu de mettre fin à nos chicanes et de bâtir ensemble le Canada.

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, en ouvrant le débat sur le bill C-32, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald) a terminé son exposé en disant ceci:

Les députés connaissent assez bien dans l'ensemble les objectifs de ce bill, qui constituent des éléments stables d'une politique énergétique nationale intégrée.

Je conteste cette affirmation. A mon avis, le gouvernement actuel n'a jamais élaboré de politique énergétique nationale intégrée.

En Ontario, nous sommes particulièrement inquiets de la façon dont le gouvernement envisage toute cette question. L'Ontario a essentiellement besoin de deux choses. D'abord, la sécurité des approvisionnements d'énergie; ensuite, un prix concurrentiel pour notre énergie, tant à l'étranger que chez les consommateurs des autres provinces canadiennes.

A bien des égards, le gouvernement actuel n'a pas su protéger l'Ontario sur ces deux plans. Ainsi, le bill dont nous discutons ce soir traite du transfert des fonds amassés par le gouvernement fédéral grâce à la taxe d'exportation de façon à dédommager les importateurs de l'est du pays.

Nous devons absolument nous demander pourquoi, dans un pays comme le Canada, qui produit suffisamment de pétrole pour ravitailler toute la nation, il nous faut adopter un plan compliqué d'imposition et de compensation pour que le prix du pétrole soit le même partout au pays? La réponse se résume en un fait bien simple. Le Canada possède des réserves de pétrole produit ici même, mais ne dispose pas d'un réseau de transport capable de les répartir dans tout le pays. Je crois que le gouvernement aurait pu mettre en place un bon moyen de transport, évitant ainsi d'avoir à faire face, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, au problème fondamental que pose la distribution de notre pétrole.

● (2020)

L'an dernier, je regardais la télévision dans la salle des pas perdus lorsque notre premier ministre (M. Trudeau) apparut sur l'écran pour affirmer qu'un pipe-line serait construit entre Sarnia et Montréal. Et pourtant, le gouvernement hésite encore. Il est temps qu'il considère la construction d'un pipe-line jusqu'à Montréal et même jusque dans l'Est comme une priorité nationale et qu'il s'y attaque sans plus tarder.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a laissé entendre qu'on pouvait régler le coût du pipe-line en imposant un droit sur les tarifs qui serait assumé par les consommateurs de l'Ontario. Je m'élève contre ce principe. Le ministre propose en effet que les 180 millions de dollars que coûtera le pipe-line soient versés par les citoyens de l'Ontario qui s'en serviraient et qu'au cas où pas une goutte de pétrole ne se rendrait dans l'Est tous les frais

Huile et pétrole

soient assumés par les consommateurs de cette province. Nous croyons que c'est déraisonnable et que le gouvernement devrait en venir à un accommodement approprié avec l'Interprovincial Pipe Line en vue de la construction du pipe-line et offrir des garanties au besoin ou, faute de cela, construire lui-même le pipe-line. De cette façon, l'approvisionnement serait assuré ou au moins possible tant qu'il y aura des réserves de disponibles au Canada.

Permettez-moi de parler d'un autre point abordé par le ministre dans son discours. Dans sa présentation, il a parlé d'un seul prix pour le pétrole d'un bout à l'autre du Canada. Je conteste son affirmation. Chose certaine—même si j'ai remarqué que l'honorable représentant a très habilement fardé la vérité—il n'y a pas qu'un seul prix du pétrole au Canada. Par exemple, à Montréal, aujourd'hui, le pétrole coûte 70c. de moins qu'à Toronto, ce qui représente environ 2c. le gallon pour le produit raffiné. Une fois encore il s'agit d'un aspect de la question que je trouve plutôt alarmant.

Le ministre prétend qu'il n'y a qu'un prix. Il s'abstient de préciser cependant que, puisque le coût du transport est d'environ 70c., le prix du produit est d'environ \$6.50 à Montréal et baisse même parfois à \$6, ce qui fait un écart minimum entre Toronto et Montréal de 70c. le baril. Grosso modo, cela veut dire que l'Ontario paie plus de 200 millions de dollars par année de plus pour le pétrole que le Québec.

Il faut construire un pipe-line, et un pipe-line à débit réversible. Un temps viendra peut-être où le pétrole brut de l'étranger coûtera moins cher que le nôtre, ou encore où les ressources de l'est du pays seront accessibles aux habitants de l'Ontario. Compte tenu de ces deux éventualités, il importe, à notre avis, de construire un pipe-line sans tarder de sorte que l'Ontario soit placé dans une situation plus avantageuse.

Lorsqu'il a comparu devant le comité chargé d'étudier la présente mesure, alors le bill C-18 le ministre a dit clairement que le prix du pétrole à Montréal serait de \$7.20. Tel qu'en fait foi le compte rendu du comité permanent des ressources naturelles et des travaux publics, au fascicule n° 12 daté du mercredi 24 avril 1974, M. Ian Steward a déclaré que le prix de base à Montréal passerait à \$7.20. Lorsqu'on soulèvera la question au comité, j'estime que le ministre devra, à mon avis, être prêt à expliquer pourquoi ce chiffre a augmenté depuis avril dernier à l'encontre de ses intentions arrêtées concernant la politique d'un seul prix annoncée en avril dernier.

Ce bill traite une autre question fondamentale: celle de la constitution de fonds par l'imposition d'une taxe à l'exportation sur un secteur de l'industrie, taxe qui servirait à indemniser les importateurs de pétrole. Selon moi, le ministre devrait être prêt à expliquer en comité quelles sont les précautions prises pour empêcher une fraude internationale. Nous devons nous rappeler que, bien souvent, ce sont les mêmes sociétés multinationales qui exportent notre pétrole et qui en importent dans l'Est du pays.

Pas plus tard qu'en avril dernier, un fonctionnaire du ministère a révélé en comité que 90 p. 100 du pétrole importé au Canada l'était par des sociétés multinationales qui, parallèlement, étaient engagées dans la production pétrolière de l'Ouest. Quand des centaines de millions de dollars sont en jeu, le gouvernement et le parlement ont, sans aucun doute le devoir de s'assurer qu'il n'y aura pas d'escroquerie sur le marché international au détriment des contribuables et des consommateurs canadiens. Il court déjà une forte rumeur voulant que l'on vende le pétrole